

Quartier du « Triangle »

Centre d'études et de documentation "Guerres et sociétés contemporaines - Service des victimes de la guerre

(ancien siège de la Prévoyance sociale)

Adresse : square de l'Aviation, 29-31

Récemment restauré par la Régie des Bâtiments, l'ancien siège de la Prévoyance sociale (classé le 9 septembre 1993) abrite aujourd'hui le Centre d'études et de Documentation " Guerres et Sociétés contemporaines ", une institution scientifique fédérale, ainsi que les bureaux et archives du Service des Victimes de la Guerre.

C'est en 1911, que la société coopérative d'assurances "La Prévoyance sociale" commande à l'architecte Richard Pringiers (1869-1937), collaborateur de Victor Horta, les plans de son immeuble de bureaux, à ériger au square de l'Aviation.

Avec les bureaux de la Prévoyance sociale, Richard Pringiers, signe l'une de ses plus belles réalisations.

L'expansion de la "Prévoyance sociale" entraîne un manque de place au bout d'une vingtaine d'années.

En 1930, les architectes Fernand et Maxime Brunfaut sont sollicités pour la transformation du bâtiment d'angle, qui exige une complète réorganisation intérieure, et pour l'ajout d'un nouvel immeuble de rapport de style art déco qui sera édifié en 1931-32.

Il leur est imposé de conserver la façade de Pringiers de telle sorte qu'ils se contentent d'ajouter des balcons avec balustrades en fer forgé aux troisième et quatrième étages, et de surmonter le bâtiment d'une coupole de verre.

Les principaux matériaux utilisés, marbre, verre et chrome, se confrontent les uns aux autres. Brunfaut père et fils n'ont pas seulement conçu l'aménagement de l'immeuble, ils en ont aussi réalisé

la décoration et le mobilier, jusque dans les moindres détails (éclairage, boîtes aux lettres, clinches de porte). Une partie du mobilier a pu être conservée jusqu'à nos jours, entre autres le bureau et le salon du directeur et différents meubles d'appoint.

La coupole en béton translucide du square de l'aviation

Adresse : square de l'Aviation

A proximité de l'immeuble-phare de la Prévoyance sociale, se dresse un immeuble de rapport édifié en 1912 par la société d'assurances-vie "Constantia", récemment transformé et rénové par la Centrale générale

des Syndicats libéraux de Belgique. L'histoire de ce bâtiment est intimement liée à celle du verre et du béton translucide.

Au rez-de-chaussée, on peut relever la présence, invisible de la rue, d'une magnifique salle de réunion art déco, recouverte d'une coque en béton et dalles de verre colorées de forme hexagonale. La salle elle-même comprend des soubassements en marbre veiné et une frise typique de l'art déco. Dans les arcs de la frise, on remarque des branches de laurier et des amas de fruits exotiques et de fleurs.

Ce qui retient davantage l'attention, c'est la grande coupole qui la couvre entièrement, faite de béton percé de 13.000 pavés de verre circulaires, tantôt bleus, tantôt jaunes, oranges ou blancs, fabriqués par les ateliers du Val Saint-Lambert.

L'ouvrage est soutenu par de puissantes poutres en béton, visibles depuis l'étage ou par les fenêtres rectangulaires latérales.

Cette structure en béton translucide est unique en Belgique, et constitue un exemple exceptionnel des expérimentations de cette technique de construction dans les années 20 et 30.

La grande écluse

Adresse : Boulevard Poincaré, 77 - Restaurant «la grande écluse »

Pendant des siècles, la Senne a provoqué des inondations dont le hameau de Cureghem a particulièrement souffert.

Ainsi, lors de travaux de construction de la deuxième enceinte de Bruxelles, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, la ville tente de se prémunir des crues de la rivière en érigeant deux écluses, à l'entrée des deux bras de la Senne dans l'agglomération.

La grande écluse fait donc partie, depuis le XIV^e siècle, des remparts de la ville. Lors des crues, on la fermait et grâce à ce cours d'eau qui contournait les remparts, l'eau rejoignait la Senne à sa sortie

de la ville.

En mars 1807, la Ville de Bruxelles vend le bâtiment à charge pour l'acheteur de le démolir.

C'est l'architecte Auguste Payen qui la rachète le 24 février 1808 et fait raser l'édifice, à l'exception de la voûte du rez-de-chaussée et trois fenêtres rectangulaires à l'étage.

Les travaux de démolition des remparts décidés par décret napoléonien en 1810, s'achèvent en 1840, date de construction d'un nouveau bâtiment au centre du boulevard de la Ceinture qui vient prendre appui sur les fondations de la grande écluse.

Le nouveau bâtiment de 1840 est conçu par Payen.

Deux inondations spectaculaires surviennent en 1850 et en 1866, année où plus de 3000 Bruxellois meurent d'une épidémie de choléra.

La Senne, insalubre, est désignée comme la principale responsable.

Les travaux d'assainissement, déjà à l'étude depuis de nombreuses années, sont rapidement mis en chantier.

Le voûtement est réalisé sous forme de deux arches en briques flanquées de deux grands égouts collecteurs entre la nouvelle gare du Midi et le boulevard d'Anvers, sur une distance de deux kilomètres.

Au-dessus du voûtement proprement dit, sont réalisés les grands boulevards du centre-ville qui sont bordés de somptueux immeubles destinés à attirer la bourgeoisie aisée.

En 1865, un projet d'agrandissement de la grande écluse, lié au projet du voûtement, est étudié et aboutit

à la conclusion qu'il vaut mieux démolir l'édifice en place et le reconstruire en l'alignant au boulevard, sur le site que

la grande écluse occupe aujourd'hui.

C'est l'architecte Léon Suys qui signe les plans du nouveau bâtiment dont la ressemblance avec celui de Payen est frappante.

La façade principale est d'ailleurs reconstruite quasi à l'identique avec des matériaux du bâtiment de 1840.

Le bâtiment abrite une technologie très performante pour l'époque : l'eau s'écoule sous l'édifice dans deux canalisations de 6,10m de large et 4,50m de haut.

Le débit de la rivière est réglé par des cylindres hydrauliques qui commandent les portes de l'écluse. Dès sa mise en œuvre, le premier voûtement de la Senne s'avère inefficace pour les Communes situées en amont et en aval, où les inondations restent fréquentes.

Des travaux ont donc lieu, à partir de 1931, pour dévier le cours de la Senne vers l'extérieur du pentagone bruxellois.

La grande écluse n'exerce, dès lors, plus sa fonction.

Classée comme monument le 22 février 1984, la grande écluse sombre dans l'oubli et le bâtiment se dégrade dangereusement.

En 1992, les architectes Vincent Nève et Jos Vandenbreeden, à la demande de la Ville de Bruxelles (propriétaire du bâtiment), réalisent des plans de restauration de l'édifice et font remettre en état les mécanismes des pistons.

Ils installent également une mezzanine dans le volume intérieur pour y recevoir un restaurant